

05020 - Frais de mission et de déplacements

**Participation de délégations du Conseil Départemental
au 89ème congrès de l'ADF à BOURGES et aux
Rencontres Neuj'Pro à VICHY/Mandats spéciaux**

CP/2019/441

Service chef de file :

A6 - Secrétariat général

A620 - Direction des services de l'Assemblée

Résumé :

Ce rapport propose à la Commission Permanente de décider de la constitution de délégations du Conseil Départemental et d'approuver leurs déplacements en leur confiant un mandat spécial.

I) Déplacement au congrès ADF à Bourges

Rendez-vous annuel des Départements de France, ce congrès portera plus spécifiquement sur le rôle social de notre collectivité, sur les innovations réalisées en faveur d'une plus grande proximité d'action, à la veille d'une nouvelle phase de décentralisation.

La délégation sera composée des cinq représentants suivants :

Monsieur Frédéric BIERRY, Président du Conseil Départemental,
Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Vice-présidentes,
Madame Delphine JOLY, Directrice Générale des Services du Département,
Madame Myriam STENGER, Cheffe de Cabinet.

Le montant prévisionnel des dépenses liées à ce déplacement est estimé à 4 000 € TTC maximum comprenant les frais d'inscription au congrès, le transport (train), l'hébergement et les repas.

II) Déplacement aux « Rencontres Neuj'Pro » à Vichy

Le Département de l'Allier organise la dix-huitième édition des Rencontres nationales des professionnels et des élus de la jeunesse Neuj'Pro du 9 au 11 octobre 2019 à Vichy (Allier).

Ce colloque d'envergure nationale réunit les professionnels et les élus de la jeunesse. Le programme de cette édition est réalisé en partenariat avec l'INJEP, le CNAJEP, l'ANACEP, le Forum français de la jeunesse, l'ADF, le CNFPT, Vichy communauté, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Journal de l'animation.

La thématique générale des rencontres porte sur la politique jeunesse et le numérique.

La délégation sera composée de Mme Isabelle DOLLINGER, Vice-Présidente et Mme Stéphanie KOCHERT, élue en charge de la Jeunesse.

Le montant prévisionnel des dépenses liées à ce déplacement est estimé à 1 450 € TTC maximum, comprenant les frais d'inscription au colloque, le transport (train), l'hébergement et les repas.

Il est proposé à la Commission Permanente d'approuver la participation du Département à ces manifestations et d'autoriser la prise en charge des frais correspondants sur le budget du Département.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le déplacement en train d'une délégation du Département du Bas-Rhin pour participer au 89ème congrès de l'Assemblée des Départements de France (ADF) du 16 au 18 octobre 2019 à Bourges (Cher) ;

- décide dans l'intérêt du Département, de confier un mandat spécial à la délégation composée de :

*Monsieur BIERRY, Président du Conseil Départemental,
Madame JURDANT-PFEIFFER, Madame LEHMANN, Vice-présidentes,
Madame JOLY, Directrice Générale des Services du Département,
Madame STENGER, Cheffe de Cabinet.*

- approuve le déplacement en train de Mmes DOLLINGER et KOCHERT, pour participer à la dix-huitième édition des Rencontres nationales des professionnels et des élus de la jeunesse Neuj'Pro, du 8 au 11 octobre 2019 à Vichy (Allier) ;

- décide dans l'intérêt du Département, de leur confier un mandat spécial.

Elle décide en outre la prise en charge par le Département de l'intégralité des frais générés par ces deux déplacements, dans la limite du budget maximum imparti, estimé à 5 450 € TTC (frais d'inscription aux congrès, transport en train et transports urbains, hébergement et repas).

Strasbourg, le 20/09/19
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY